

GROUPE LITOSTROJ

**CODE DE CONDUITE ET
D'ÉTHIQUE**



1. Introduction

Le Groupe Litostroj s'engage à respecter les normes les plus élevées en matière d'éthique professionnelle et de conduite des affaires. Tous nos processus et activités reposent sur l'honnêteté, l'intégrité, la transparence et le respect de la loi. Notre objectif est d'établir un environnement de travail qui favorise l'innovation, la responsabilité et le développement durable. Le présent Code définit les valeurs clés que nous suivons et guide nos employés dans l'adoption d'une conduite responsable et éthique.

Le Groupe Litostroj s'engage à mener ses activités conformément aux lois et règlements nationaux, de l'Union européenne et internationaux applicables, y compris, sans s'y limiter, la réglementation relative à la lutte contre la corruption, au droit de la concurrence, aux droits de la personne, aux normes du travail, à la protection de l'environnement, aux sanctions et contrôles des exportations, à la lutte contre le blanchiment d'argent et à la protection des données.

Nous nous engageons à respecter les principes d'une conduite des affaires responsable, notamment le respect des droits de la personne, la concurrence loyale, la tolérance zéro à l'égard de la corruption, la gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement, la protection de l'environnement et la prévention de la criminalité financière.

Nous favorisons une culture de responsabilisation, d'ouverture et de prise de décisions éthiques. Les employés sont encouragés à soulever leurs préoccupations de bonne foi, sans crainte de représailles.

Le Groupe Litostroj veille à ce que des mesures appropriées de gouvernance, de contrôle interne et de conformité soient en place afin de soutenir la mise en œuvre du présent Code à tous les niveaux de l'organisation.

En cas d'incertitude quant à l'interprétation ou à l'application du présent Code, les employés doivent demander conseil à leur gestionnaire ou aux fonctions internes concernées avant d'agir.

2. Nos employés

Les employés sont notre ressource la plus précieuse. Le Groupe Litostroj assure un environnement de travail inclusif, équitable et non discriminatoire qui favorise la diversité et l'égalité des chances pour tous. En matière de recrutement et d'avancement professionnel, nous nous concentrons sur les compétences professionnelles et le potentiel des personnes, tout en respectant l'ensemble des cadres juridiques et des normes éthiques applicables.

Comment?

- Les employés ont droit à un environnement de travail sûr et respectueux.
- La discrimination ou le harcèlement ne sont pas tolérés et doivent être signalés immédiatement.
- Tous les employés doivent agir de manière professionnelle et éthique, conformément au présent Code.

Le Groupe Litostroj interdit toute forme de discrimination fondée sur le genre, l'âge, la race, l'origine ethnique, la nationalité, la religion, la situation de handicap, l'orientation sexuelle, les opinions politiques, l'appartenance syndicale, l'état civil ou toute autre caractéristique protégée par la loi applicable.

Nous nous engageons à promouvoir l'égalité des chances, la diversité, l'inclusion et le respect mutuel dans toutes les décisions liées à l'emploi, y compris le recrutement, la rémunération, la formation, la promotion et la fin d'emploi.

Le harcèlement, l'intimidation, les menaces, la violence, les comportements inappropriés ou tout autre comportement créant un environnement de travail hostile ou offensant ne seront pas tolérés.

Les employés sont tenus de contribuer à une culture de travail collaborative, respectueuse et professionnelle, et d'éviter tout comportement susceptible de nuire à la réputation du Groupe Litostroj.

Nous soutenons les droits des employés à la liberté d'association et à la négociation collective, conformément à la législation applicable et aux normes internationales du travail.

3. Protection des droits de la personne

Le Groupe Litostroj s'engage à respecter et à promouvoir les droits de la personne dans l'ensemble de ses activités. Nous nous opposons fermement au travail forcé, au travail des enfants et à toute forme de discrimination.

Nos engagements incluent :

- Créer un environnement de travail sûr et digne.
- Respecter la législation et les normes internationales relatives aux droits de la personne.
- Effectuer une vérification diligente rigoureuse des fournisseurs et des partenaires commerciaux afin d'assurer le respect de nos principes.

Le Groupe Litostroj soutient les principes internationalement reconnus en matière de droits de la personne, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi que les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Les employés et les partenaires commerciaux sont tenus de respecter la dignité humaine, la vie privée et les droits personnels dans toutes les interactions commerciales (veuillez consulter le Code de conduite des fournisseurs).

Le Groupe Litostroj applique une approche de vérification diligente en matière de droits de la personne fondée sur les risques afin d'identifier, de prévenir, d'atténuer et, au besoin, de traiter les répercussions négatives potentielles sur les droits de la personne dans ses activités et sa chaîne d'approvisionnement.

Une attention particulière est accordée aux domaines à risque élevé, notamment le travail forcé, le travail des enfants, les situations dangereuses, les heures de travail excessives, la discrimination et les restrictions à la liberté d'association.

Lorsque des risques ou des répercussions négatives sont identifiés, le Groupe Litostroj prendra les mesures préventives ou correctives appropriées et attend le même niveau d'exigence de la part de ses partenaires commerciaux.

Le présent Code constitue le cadre du Groupe Litostroj en matière de droits de la personne et établit la base de toutes les procédures internes et pratiques commerciales connexes.

4. Nos partenaires

Dans la sélection de nos partenaires commerciaux et dans notre collaboration avec eux, nous recherchons ceux qui partagent nos valeurs d'éthique, de durabilité et de responsabilité environnementale. Ensemble, nous nous efforçons de bâtir des relations responsables et à long terme qui favorisent des pratiques commerciales durables.

Comment?

- Nous évaluons les partenaires commerciaux selon leur engagement envers une conduite éthique.
- Nous exigeons de nos partenaires contractuels qu'ils respectent le Code de conduite des fournisseurs.
- Nous évitons de faire affaire avec des fournisseurs impliqués dans des pratiques contraires à l'éthique ou illégales.

Les décisions commerciales doivent être fondées sur des critères objectifs tels que la qualité, la fiabilité, la capacité technique, le prix et les considérations liées à la durabilité. Les relations personnelles ou les intérêts privés ne doivent pas influencer indûment les décisions commerciales.

Le Groupe Litostroj se réserve le droit de mettre fin à sa collaboration avec des partenaires commerciaux qui enfreignent les exigences légales, les principes relatifs aux droits de la personne, les règles anticorruption, la réglementation sur les sanctions ou les normes environnementales, conformément au Code de conduite des fournisseurs.

Nous encourageons une communication transparente et une collaboration à long terme avec les partenaires qui contribuent activement à des pratiques commerciales responsables et durables.

Les partenaires commerciaux sont tenus de fournir des renseignements véridiques, complets et exacts au cours des processus d'appel d'offres, de contractualisation et de collaboration. Toute forme de fraude, de fausse déclaration, de dissimulation d'information ou de conduite contraire à l'éthique est interdite.

Le Groupe Litostroj peut, lorsqu'il y a lieu et conformément aux lois applicables, effectuer des vérifications diligentes portant sur la conformité, l'intégrité, les sanctions et la réputation à l'égard de ses partenaires commerciaux.

5. Pratiques commerciales durables

Nous sommes engagés envers le développement durable et la gestion responsable des ressources naturelles. Nos initiatives en matière de durabilité comprennent la réduction de notre empreinte environnementale, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le soutien à l'économie circulaire.

Nos objectifs incluent :

- Investir dans des technologies et des processus visant à réduire l'impact environnemental.

- Sensibiliser davantage les employés et les partenaires aux pratiques durables.
- Assurer la déclaration exacte des données environnementales et mettre en œuvre des mesures de décarbonation.

Le Groupe Litostroj s'engage à mener ses activités de manière responsable sur le plan environnemental et à respecter toutes les lois, réglementations, autorisations et normes environnementales applicables.

Nous nous efforçons d'améliorer continuellement notre performance environnementale en réduisant les émissions, la production de déchets, la consommation d'énergie et l'utilisation de substances dangereuses.

Les employés sont encouragés à utiliser les ressources de façon responsable et à soutenir les initiatives liées à l'efficacité énergétique, au recyclage, à l'approvisionnement durable et à la protection du climat.

Nous soutenons les principes de l'économie circulaire et cherchons à intégrer les considérations de durabilité dans nos produits, services, investissements et décisions opérationnelles.

Les données environnementales et les informations relatives à la durabilité doivent être exactes, complètes et transparentes, conformément aux obligations et aux normes de déclaration applicables.

Le Groupe Litostroj soutient la gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement et encourage les fournisseurs et les partenaires commerciaux à réduire les impacts environnementaux, à améliorer l'efficacité des ressources et à respecter les normes applicables en matière d'environnement et de durabilité.

Le Groupe Litostroj soutient l'amélioration continue de la performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et vise à intégrer les considérations de durabilité dans la planification stratégique, les décisions d'investissement et les processus opérationnels.

6. Confidentialité et protection des données

Le Groupe Litostroj veille au respect de toutes les exigences légales relatives à la protection des données. Nous respectons la confidentialité des renseignements personnels et commerciaux et veillons à leur traitement sécurisé.

Comment?

- Nous utilisons les données uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été obtenues.
- Nous assurons la sécurité des données au moyen d'un accès restreint et d'une protection appropriée.
- Nous respectons toutes les réglementations applicables, y compris le RGPD pour les entreprises établies dans l'Union européenne.

Les renseignements confidentiels, les secrets commerciaux, la propriété intellectuelle, la documentation technique, les renseignements financiers, les données des clients et les autres informations commerciales sensibles doivent être protégés contre l'accès non autorisé, la divulgation, l'utilisation abusive ou la perte.

Les employés ne peuvent accéder qu'aux renseignements nécessaires à l'exercice de leurs fonctions et ne doivent pas divulguer de renseignements confidentiels à des personnes non autorisées pendant ou après leur emploi.

Tout traitement de renseignements personnels doit être licite, équitable, transparent et limité à des fins commerciales légitimes, conformément aux lois applicables en matière de protection des données, y compris le Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Des mesures techniques et organisationnelles appropriées doivent être mises en œuvre afin d'assurer la cybersécurité et de protéger les systèmes, les appareils et les renseignements de l'entreprise contre les cybermenaces et l'utilisation non autorisée.

Les employés doivent signaler immédiatement toute violation présumée de la confidentialité des données, tout incident de cybersécurité ou toute divulgation non autorisée d'information.

Les employés doivent utiliser les systèmes informatiques, les outils de communication, les logiciels et les ressources numériques de l'entreprise de façon responsable, sécuritaire et conformément aux politiques internes en matière de TI et de cybersécurité. Les logiciels non autorisés, le traitement non sécurisé des données ou l'utilisation abusive des systèmes de l'entreprise sont interdits.

7. Santé et sécurité au travail

Nous nous engageons à assurer un environnement de travail sûr et sain pour tous nos employés et partenaires. Nous veillons à mettre en œuvre des mesures de sécurité appropriées et à prévenir les accidents et les maladies en milieu de travail.

Nos engagements incluent :

- Effectuer régulièrement des vérifications de sécurité et offrir de la formation aux employés.
- Utiliser l'équipement de protection et respecter les procédures de sécurité.
- Surveiller et réduire les risques en milieu de travail.

La santé et la sécurité font partie intégrante de toutes les activités commerciales et de tous les processus opérationnels. Le Groupe Litostroj vise à prévenir les blessures au travail, les maladies professionnelles, les situations dangereuses et les incidents.

Les employés sont tenus de respecter toutes les règles de santé et de sécurité, d'utiliser l'équipement de protection prescrit, de participer aux formations obligatoires et de signaler immédiatement les situations dangereuses, les quasi-accidents, les accidents ou les incidents.

Les gestionnaires sont responsables de promouvoir une solide culture de sécurité et de veiller à ce que les employés disposent de la formation, de l'équipement et des ressources appropriés pour travailler en toute sécurité.

L'usage d'alcool, de drogues illégales ou d'autres substances pouvant nuire à la capacité d'un employé à travailler en toute sécurité est strictement interdit en milieu de travail.

Les entrepreneurs, visiteurs et autres tiers effectuant des travaux sur les lieux de l'entreprise sont tenus de respecter toutes les exigences et instructions applicables en matière de santé et de sécurité.

Le Groupe Litostroj favorise l'amélioration continue des normes de santé et de sécurité au travail au moyen d'évaluations des risques, de mesures préventives, de la participation des employés et d'un suivi régulier de la performance en matière de sécurité.

8. Concurrence loyale

Nous nous engageons à respecter toutes les lois et réglementations régissant la concurrence loyale. Nous exerçons nos activités conformément aux lois et réglementations applicables afin d'assurer une concurrence libre et des pratiques commerciales équitables.

Comment?

- Nous ne concluons pas d'accords illégaux avec d'autres entreprises concernant les prix ou les conditions d'affaires.
- Nous respectons les lois sur la concurrence et signalons toute violation potentielle.
- Nous évitons de divulguer des renseignements confidentiels qui pourraient nuire à la compétitivité de l'entreprise.

Le Groupe Litostroj soutient une concurrence libre et loyale et interdit strictement tout comportement anticoncurrentiel, y compris, sans s'y limiter, les cartels, la fixation des prix, la répartition des marchés ou des clients, le truquage des offres, l'abus de position dominante ou l'échange illégal d'informations sensibles sur le plan concurrentiel.

Les employés doivent respecter toutes les lois applicables en matière de concurrence dans les territoires où le Groupe Litostroj exerce ses activités.

Les contacts avec les concurrents doivent être limités à des fins commerciales légitimes et ne doivent pas impliquer l'échange de renseignements sensibles sur le plan de la concurrence, que ce soit directement ou indirectement.

Les interactions avec les concurrents, les clients, les fournisseurs et les associations professionnelles ou sectorielles doivent toujours être menées de manière légale et appropriée. Les employés doivent faire preuve d'une vigilance particulière lors des réunions, des associations professionnelles, des conférences et des discussions informelles.

Toute préoccupation concernant une conduite potentiellement anticoncurrentielle doit être signalée immédiatement à la direction ou à la fonction de conformité responsable.

Le présent Code constitue le cadre de conformité du Groupe Litostroj en matière de concurrence et définit les normes minimales d'une conduite légale et loyale sur le marché.

9. Lutte contre la corruption et conflits d'intérêts

Le Groupe Litostroj applique une tolérance zéro à l'égard des pots-de-vin, de la corruption, de la fraude, du détournement de fonds ou de toute autre forme de conduite commerciale contraire à l'éthique ou illégale.

Comment?

- Les employés ne doivent pas offrir, promettre, donner, demander ni accepter de pots-de-vin ou d'avantages indus.
- Tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu doit être divulgué immédiatement par les canaux internes.
- Les cadeaux et marques d'hospitalité doivent toujours être raisonnables, transparents et ne pas influencer les décisions commerciales.

Les employés et les partenaires commerciaux ne doivent pas offrir, promettre, donner, demander ni accepter de pots-de-vin, de commissions occultes, de paiements de facilitation ou d'autres avantages indus destinés à influencer les décisions commerciales.

Les cadeaux, marques d'hospitalité, invitations, dons, commandites ou autres avantages ne peuvent être offerts ou acceptés que s'ils sont légaux, raisonnables, transparents et ne donnent pas l'apparence d'une influence indue ou d'un conflit d'intérêts.

Les employés doivent éviter les situations où leurs intérêts personnels pourraient entrer en conflit, ou sembler entrer en conflit, avec les intérêts du Groupe Litostroj. Les conflits d'intérêts doivent être divulgués sans délai par les canaux de signalement internes. Tous les conflits divulgués seront évalués et gérés de manière appropriée, documentés et, au besoin, atténués par la fonction interne responsable.

Les actifs, ressources, fonds et biens de l'entreprise doivent être utilisés de manière responsable et uniquement à des fins commerciales légitimes. Toute utilisation frauduleuse, abusive ou non autorisée est interdite.

Le Groupe Litostroj a adopté une politique dédiée de lutte contre la corruption et contre le blanchiment d'argent, qui établit des règles et procédures détaillées concernant la lutte contre les pots-de-vin, les cadeaux et marques d'hospitalité, les conflits d'intérêts, les dons et les commandites. Tous les employés et partenaires commerciaux sont tenus de respecter cette politique.

Les employés doivent faire preuve d'une vigilance particulière lorsqu'ils traitent avec des autorités publiques, des entités détenues par l'État, des intermédiaires, des consultants, des agents ou d'autres tiers agissant au nom du Groupe Litostroj, car les risques de corruption peuvent être accrus dans de telles situations.

10. Commerce international, sanctions et lutte contre le blanchiment d'argent

Le Groupe Litostroj respecte toutes les lois applicables en matière de commerce international, de contrôles à l'exportation, de réglementation douanière, de programmes de sanctions et d'exigences relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent.

Comment?

- Les employés doivent respecter toutes les sanctions applicables, tous les contrôles des exportations applicables et toute réglementation commerciale applicable.
- Les transactions, paiements ou contreparties suspects doivent être signalés immédiatement.

- Les transactions à risque élevé, par exemple les structures extraterritoriales, les paiements en espèces ou les transactions dont l'objet n'est pas clair, doivent être traitées avec une prudence accrue.

Les employés participant à des transactions commerciales internationales doivent veiller au respect des restrictions applicables concernant les pays, entités, personnes, biens, technologies et transactions financières visés par des sanctions.

Nous ne participons pas au blanchiment d'argent, au financement du terrorisme ni à toute activité visant à dissimuler l'origine d'actifs ou de fonds obtenus illégalement.

Toute transaction, structure de paiement, entente avec un intermédiaire ou relation commerciale suspecte doit être signalée immédiatement.

Le Groupe Litostroj a adopté une politique dédiée de lutte contre la corruption et contre le blanchiment d'argent. Le respect de cette politique est obligatoire pour tous les employés et partenaires commerciaux concernés.

Les employés doivent porter une attention particulière aux modes de paiement inhabituels, aux demandes impliquant des structures extraterritoriales, aux contreparties non identifiées ou anonymes, aux transactions en espèces ou aux transactions sans objectif économique clair, et signaler immédiatement toute préoccupation.

11. Registres exacts et intégrité financière

Le Groupe Litostroj s'engage à tenir des registres d'affaires et des registres financiers exacts, complets et fiables.

Comment?

- Tous les registres d'affaires et les registres financiers doivent être complets, exacts et correctement documentés.
- La falsification, la modification ou la dissimulation de registres est strictement interdite.
- Les registres doivent être conservés et archivés conformément aux exigences légales et internes.

Tous les registres comptables, rapports, factures, feuilles de temps, réclamations de dépenses et documents commerciaux doivent être véridiques, dûment autorisés et tenus conformément aux lois applicables et aux procédures internes.

Aucun employé ne peut falsifier intentionnellement des registres, dissimuler des renseignements, manipuler des rapports ou faire une présentation inexacte de données financières ou opérationnelles.

Nous collaborons de manière transparente avec les auditeurs, les organismes de réglementation, les autorités publiques et les autres parties prenantes autorisées.

Les registres et documents doivent être conservés conformément aux exigences légales applicables et aux règles internes de conservation des documents. La destruction, la modification ou la dissimulation non autorisée de registres est interdite.

Le Groupe Litostroj s'engage à communiquer de façon transparente avec les actionnaires, les auditeurs, les organismes de réglementation, les clients et les autres parties prenantes. Les déclarations publiques et les divulgations doivent être exactes et autorisées.

12. Signalement des préoccupations et protection contre les représailles

Les employés sont encouragés à signaler toute préoccupation concernant des violations des lois, du présent Code, des politiques internes ou toute conduite contraire à l'éthique. Les signalements peuvent porter notamment sur la corruption, la discrimination, le harcèlement, la fraude, les violations en matière de sécurité, les atteintes aux droits de la personne, les manquements environnementaux, les atteintes à la confidentialité des données ou tout autre comportement inapproprié.

Le Groupe Litostroj interdit les représailles contre toute personne qui soulève des préoccupations ou signale de bonne foi une inconduite présumée. Les représailles constituent elles-mêmes une violation du présent Code.

Les signalements seront traités de façon confidentielle dans la mesure du possible et feront l'objet d'une enquête appropriée conformément aux lois applicables en matière de signalement, de protection contre les représailles et aux procédures internes.

Les employés sont tenus de collaborer honnêtement et pleinement aux enquêtes internes.

Le Groupe Litostroj maintient des canaux de signalement permettant aux employés et aux autres parties prenantes de signaler leurs préoccupations de manière confidentielle et, lorsque la loi applicable le permet, anonyme.

Tous les signalements sont évalués de façon équitable, objective et sans représailles contre les personnes qui soulèvent des préoccupations de bonne foi, même si la préoccupation signalée s'avère finalement non fondée.

Le Groupe Litostroj a adopté une Politique de signalement du groupe Litostroj, qui définit les canaux de signalement, les procédures d'enquête, les exigences de confidentialité et la protection des lanceurs d'alerte contre les représailles. Tous les employés et les parties prenantes concernées sont tenus de respecter et de soutenir les principes énoncés dans cette politique.

13. Application du Code

Chaque employé du Groupe Litostroj a la responsabilité de comprendre et de respecter le présent Code. Les personnes occupant un poste de direction ont également la responsabilité de veiller à ce que les employés respectent ces lignes directrices et agissent conformément à nos valeurs.

Le Code de conduite et d'éthique du Groupe Litostroj constitue le fondement de nos pratiques commerciales. Les entreprises du Groupe Litostroj s'engagent à respecter les normes les plus élevées dans toutes leurs activités.

Les violations du présent Code peuvent entraîner des mesures disciplinaires, la fin d'emploi ou la fin de la collaboration, des poursuites judiciaires ou d'autres conséquences appropriées conformément à la loi applicable.

Les gestionnaires et superviseurs doivent donner l'exemple, promouvoir une conduite éthique et veiller à ce que les employés comprennent leurs responsabilités aux termes du présent Code.

Le présent Code sera révisé régulièrement et mis à jour au besoin afin de refléter les évolutions juridiques, réglementaires, organisationnelles et commerciales.

En agissant avec intégrité, responsabilité et respect, nous renforçons la confiance de nos employés, clients, partenaires, actionnaires et collectivités, et contribuons au succès et à la durabilité à long terme du Groupe Litostroj.

14. Date d'entrée en vigueur

Le présent Code entre en vigueur le 1er juin 2026.